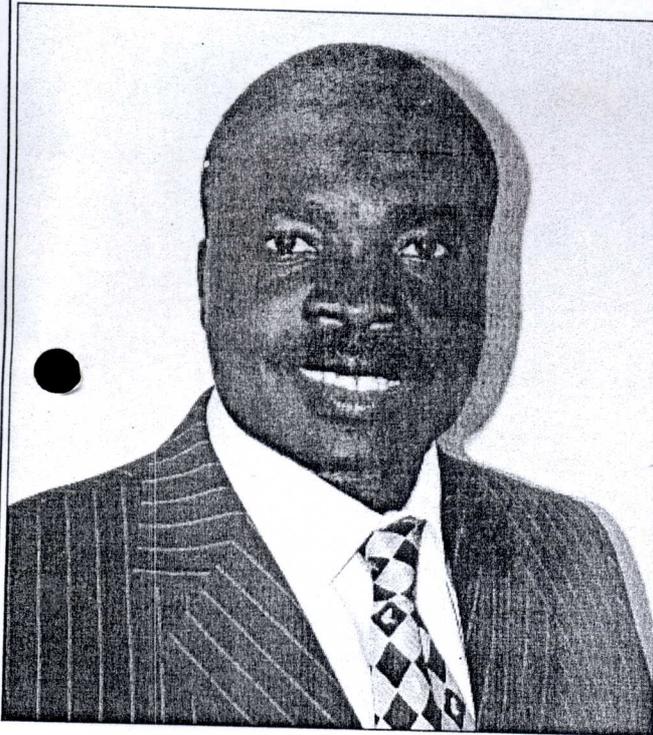


Sécurité alimentaire à l'école primaire

Un atelier de réflexion pour la promotion de la consommation locale dans les cantines

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) a organisé le vendredi 29 mai, un atelier de réflexion sur les cantines scolaires au Bénin, au Codiam. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la LDCB, intitulé «Actions pour la sécurité et la souveraineté alimentaires au Bénin (ASSAB)».



Romain Houéhou, président de la LDCB

Placé sous le thème «Promouvoir l'utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires au Bénin», cet atelier de réflexion est «l'occasion d'échanger nos idées et nos opinions sur la mise en œuvre de la sécurité et de la souveraineté alimentaires dans les cantines scolaires», a indiqué le président de la LDCB, Romain Houéhou, lors de son discours de bienvenue. A en croire M. Houéhou, la sécurité alimentaire est sans cesse remise en cause, particulièrement pour les couches les plus vulnérables dont font partie les enfants. «La mise en place des cantines scolaires doit être donc la traduction d'une politique sous tendue par l'idée d'une promotion de la sécurité alimentaire dans nos écoles», a estimé le président de la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin. Et d'ajouter qu'il y a «un avantage certain à promouvoir la sécurité alimentaire dans les cantines scolaires» et par la même occasion, il suggère que la présente crise alimentaire qui sévit actuellement à travers le monde soit une opportunité à saisir pour envisager sérieusement la promotion de la consommation locale et l'utilisation des produits locaux dans les cantines.

«Les avantages liés à l'utilisation des produits locaux ne sont plus à démontrer : ils sont souvent disponibles et facilement accessibles, ils ont une valeur nutritionnelle certaine», a-t-il mentionné. Enfin, le président de la LDCB relèvera que l'utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires aura pour impact positif de relancer la production nationale, d'améliorer les revenus des producteurs et de contribuer à la sécurité et à la souveraineté alimentaires au Bénin.

Martin Assogba, président de l'ONG ALCRER, présent à cet atelier, a abondé dans le même sens, affirmant que «nous devons effectivement promouvoir nos produits locaux afin que leur prix nous revienne moins cher, c'est une question de bonne gouvernance». Par la suite, le président de l'ONG ALCRER a souhaité que les résultats issus de cet atelier puissent être mis en application sur le terrain. Quant à Déwanou Honoré, conseiller technique au ministère de l'enseignement maternel et primaire, à qui l'honneur a été fait de

présider l'ouverture officielle dudit atelier, a affirmé que «la question alimentaire est importante pour le gouvernement du changement dans la mesure où des efforts sont en train d'être faits pour assurer la sécurité alimentaire dans le milieu scolaire».

Le conseiller technique Déwanou approuve donc la pertinence du présent atelier, et «je salue cette initiative de la LDCB», a-t-il tenu à souligner. M. Déwanou a reconnu que le retour à une consommation locale constitue aujourd'hui, une piste durable pour sortir de la crise alimentaire mondiale. Pour finir, il dira que «bien nourrir nos enfants à l'école, c'est bien nourrir l'éducation».

Cet atelier de réflexion qui a reçu le soutien financier de l'ONG VECO West Africa, a vu la participation de divers partenaires au développement et de responsables d'organisations de la société civile, qui se sont tous penchés au cours de cette journée sur la question de la promotion de l'utilisation des produits locaux dans les cantines scolaires au Bénin.

Hénoc ALLAGBADA

Coopération entre le Bénin et les Pays Bas

Zoom sur cinq chantiers majeurs

La coopération entre le Bénin et les Pays-Bas a commencé dès 1972. Une coopération transversale dans des domaines aussi que l'eau et l'assainissement, l'éducation, la gouvernance, l'amélioration du climat des affaires, l'agriculture, etc. Les Pays-Bas constituent l'un des partenaires privilégiés du Bénin.

Grâce à des projets appuyés par les Pays-Bas dans le domaine de l'eau et l'assainissement, plus de 300.000 personnes pauvres ont accès à un point d'eau à proximité qui leur fournit de l'eau potable. L'ambassade du Royaume des Pays-Bas a conclu un nouvel accord avec le Bénin pour le financement d'un programme pour la période 2007-2011. Dans le cadre de cet accord, en plus des efforts dans le domaine de l'eau potable et de la gestion intégrée des ressources en eau, un financement est mis à disposition pour la promotion et la construction de latrines. En outre, l'ambassade s'efforce, ensemble avec d'autres donateurs et partenaires locaux, de faire régler ces problèmes en impliquant un peu plus les institu-

tions locales, en particulier les communes. L'objectif de l'ambassade des Pays-Bas est de pouvoir conduire à l'installation d'un maximum de points d'eau et de latrines aux endroits où le besoin se fait vraiment sentir. Dans le domaine de l'éducation, l'ambassade du Royaume des Pays-Bas, de concert avec l'UNICEF (le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance), a démarré en 2006 un programme afin d'améliorer la scolarisation des filles. Ce programme a pour cible les écoles primaires dans les régions où les taux de scolarisation des filles sont très bas. La particularité de ce programme est qu'il est basé sur une forte implication de la communauté locale. Une des principales activités réalisées pour ce programme

est la campagne de sensibilisation pendant laquelle ont été installées, au bord des voies, des affiches géantes portant le slogan «Toutes les filles à l'École». La campagne a connu un franc succès. Pour preuve, le nombre de filles qui fréquentent l'école a considérablement augmenté en peu de temps dans les zones impactées par le programme. Dans le domaine de la bonne gouvernance, les Pays-Bas aident le Bénin à améliorer sa gouvernance, par exemple en encourageant des élections libres et bien organisées. Mais les Pays-Bas s'emploient également à aider à la promotion d'une presse forte, indépendante et professionnelle. La lutte contre la corruption est un autre objectif auquel les

Pays-Bas attachent une grande importance. En s'engageant dans ces différents défis, de même qu'en appuyant l'Inspection Générale d'Etat, entre autres, l'ambassade du Royaume des Pays-Bas affiche clairement sa volonté à accompagner le Bénin dans l'amélioration des principaux indicateurs de sa gouvernance. Dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires, les Pays-Bas ont créé différents programmes pour stimuler le monde des affaires au Bénin. En dehors d'une collaboration avec le port autonome de Cotonou pour améliorer ses services, et des activités visant la bonne gouvernance, l'ambassade dispose aussi de programmes qui appuient directement des entreprises. Il s'agit : du PSOM, un programme qui favorise les investissements faits par des sociétés néerlandaises ensemble avec un partenaire local dans un

pays en voie de développement. Egalement, le programme PUM, qui est constitué d'Experts seniors néerlandais qui accordent une aide dans le domaine du management des petites et moyennes entreprises. Et, le CBI qui est quant à lui, une organisation néerlandaise pour la promotion des produits venant des pays en voie de développement. Ces différents programmes ont pour but de donner un coup de pouce pour rendre plus incitatif le climat des affaires au Bénin. Sur un autre plan, les Pays-Bas appuient des programmes qui ont pour but de renforcer le secteur du coton au Bénin. Il s'agit d'aider les paysans à mieux s'organiser et à améliorer la qualité du coton, afin d'augmenter ainsi leurs revenus. Un exemple très illustratif, le programme «PROCOTON», que l'ambassade a lancé avec la SNV (Organisation

Néerlandaise de développement) en 2007.

Les Pays-Bas apportent également un soutien financier direct au budget de l'Etat béninois, en collaboration avec la Commission européenne, le Danemark, la France, la Suisse et l'Allemagne. Ces dernières années, les Pays-Bas n'ont pas cessé d'augmenter l'appui au budget du Bénin, comme par exemple en 2006, où leur contribution était de 10 millions d'euros. Par ailleurs, l'ambassade du Royaume des Pays-Bas accorde des bourses à des collaborateurs d'institutions au Bénin qui souhaitent suivre une formation complémentaire. Grâce à ces bourses ils peuvent aller faire des études ou suivre des formations aux Pays-Bas, assurées par des structures néerlandaises.

H. A.